

Date d'envoi de la convocation : 19 juillet 2019

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 du mois de juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18 M. le Maire, M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, M. Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoints.

M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, Mme Catherine DUBOURG, M. Alain BERTRAND, Mme Corinne FRITSCH, M. Steve LOZANO, Mme Brigitte BILLA, Mme Tiphaine RAGUENEL, Mme Lydia LESCOMBE et M. Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 7 M. Alexandre DANJEAN qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU
Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT
M. Jérémy BOISSON qui a donné procuration à Mme Laurent PEYRONDET
Mme Amandine VIGNERON qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY
M. Joris MONSEIGNE qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH
M. Denis LAGOFUN qui a donné procuration à Mme Brigitte BILLA
M. Jean-Yves MAS qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE

Absent : 1 M. Jean-Michel JESUPRET

M. Philippe WILHELM est élu secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 033-213302144-20190801- DL26072019-03-DE Date de réception préfecture : 01/08/2019
--

N° DL26072019-03 : Vente à Madame Emilie DA SILVA d'un terrain nu 9 rue Saint-Vincent.

Rapporteur : Monsieur le Maire

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section DH n°227, terrain nu de 468 m² sis 9 rue Saint-Vincent.

Ce terrain ne présentant pas pour la commune un intérêt public a été proposé à la vente.

Madame Emilie DA SILVA s'est portée acquéreur de ce terrain au prix de 93 600 €.

L'avis du domaine a été émis le 25 juin 2019 par le pôle d'évaluation domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 93 600 €.

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

ACCEPTTE la cession à Madame Emilie DA SILVA de la parcelle cadastrée section DH n°227 sise 9 rue Saint-Vincent au prix de 93 600 €.

ARTICLE 2

WISE l'avis du pôle d'évaluation domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine émis le 25 juin 2019.

ARTICLE 3

CHARGE le cas échéant le notaire de l'acquéreur de la rédaction du compromis de vente éventuel et de l'acte authentique à intervenir.

ARTICLE 4

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le compromis de vente éventuel, l'acte administratif de cession ou le cas échéant l'acte authentique notarié et tous documents afférents à cette cession.

Délibération adoptée.

POUR : 20 M. Le Maire, M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, Mme Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, M. Alain BERTRAND, Mme Catherine DUBOURG, Anne ESCOLA, Corinne FRITSCH, MM Steve LOZANO, Alexandre DANJEAN, Jérémy BOISSON, Amandine VIGNERON et M. Joris MONSEIGNE.

CONTRE : 6 Mme Brigitte BILLA, Mme Tiphaine RAGUENEL M. Denis LAGOFUN, Mme Lydia LESCOMBE, MM Cyril CAMU et Jean-Yves MAS.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.


Le Maire
Laurent PEYRONDET

(Handwritten signature of Laurent Peyrondet)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20190801-
DL26072019-03-DE
Date de réception en préfecture :
01/08/2019